



aggl.
**EVRY
CENTRE
ESSONNE**

Plan de Déplacements Inter Entreprises Bois Chaland – Clos aux Pois

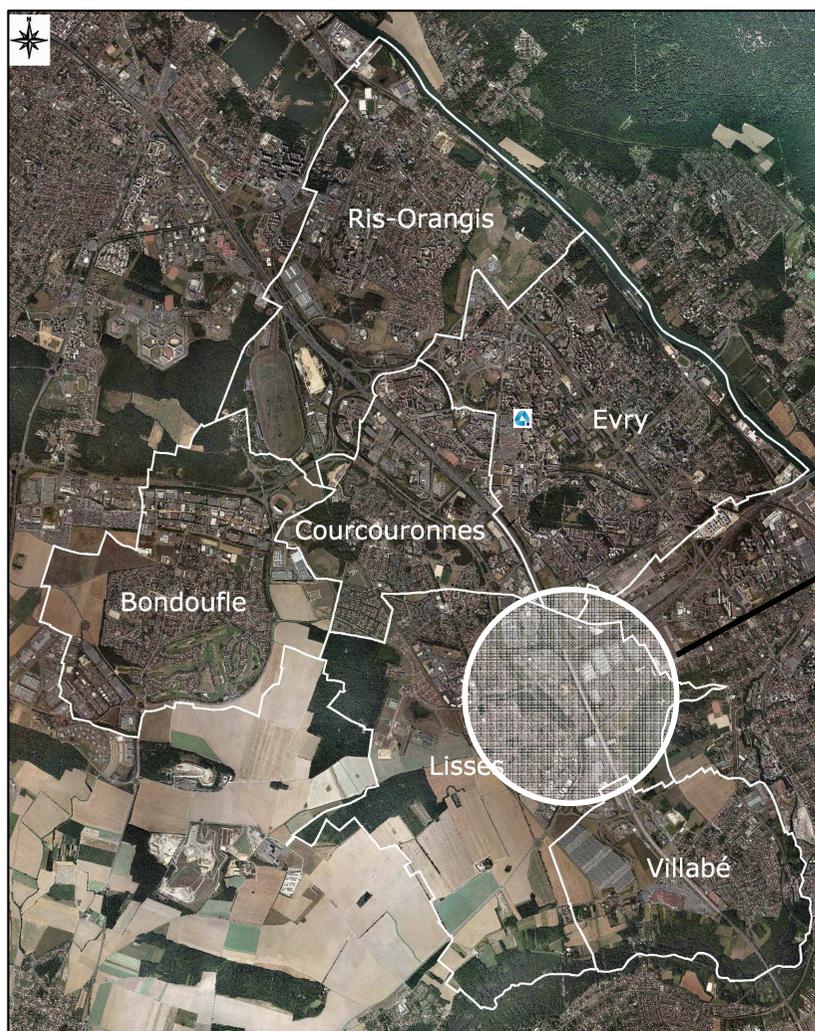
Rencontre du Réseau « Ecomobilité en Essonne » – 5 Novembre 2010

Bref rappel sur la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne

La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne rassemble :

- ➔ 6 Communes ⇒ Evry, Courcouronnes, Ris-Orangis, Lisses, Bondoufle et Villabé
- ➔ 116 000 habitants – 63 000 emplois
- ➔ De nombreux parcs d'activités situés pour la plupart le long de l'A6 et de la Francilienne (N104)
- ➔ 6 gares RER (Ligne D)
- ➔ Un pôle multimodal majeur : Evry Courcouronnes Centre ⇒ Gare RER, parking-relais, gare routière urbaine et interurbaine, Agence Locale de Mobilité
- ➔ Un réseau de bus performant composé de 17 lignes couvrant 20 communes : le réseau TICE

Les parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland



Sur les communes de
Lisses et de Villabé

150 Entreprises

2400 Salariés

Des typologies
d'entreprises et
d'emplois contrastées

Historique du projet

- **Septembre 2007** : Réunion d'information et de sensibilisation à la démarche de Plan de Déplacements Entreprises organisée par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne auprès des entreprises de la ville de Lisses
- **Juin 2008** : Présentation aux Entreprises des Parcs d'Activités de Bois Chaland et Clos aux Pois de la charte d'engagement du Plan de Déplacements Inter Entreprises
- **Novembre 2008** : Réunion de travail partenariale destinée à lancer la phase opérationnelle du projet
- **Février 2009** : Signature officielle de la charte d'engagement par les entreprises intéressées
- **Avril 2009** : Lancement de l'étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Inter Entreprises sur les parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland

Déroulement de la démarche

➔ **Avril** ➔ **Octobre 2009** : Réalisation d'un **diagnostic** comprenant :

- ➔ Étude d'accessibilité tous modes des parcs
- ➔ Enquête sur les pratiques de mobilité des salariés
- ➔ Entretien auprès des principales entreprises
- ➔ Approche environnementale des pratiques actuelles

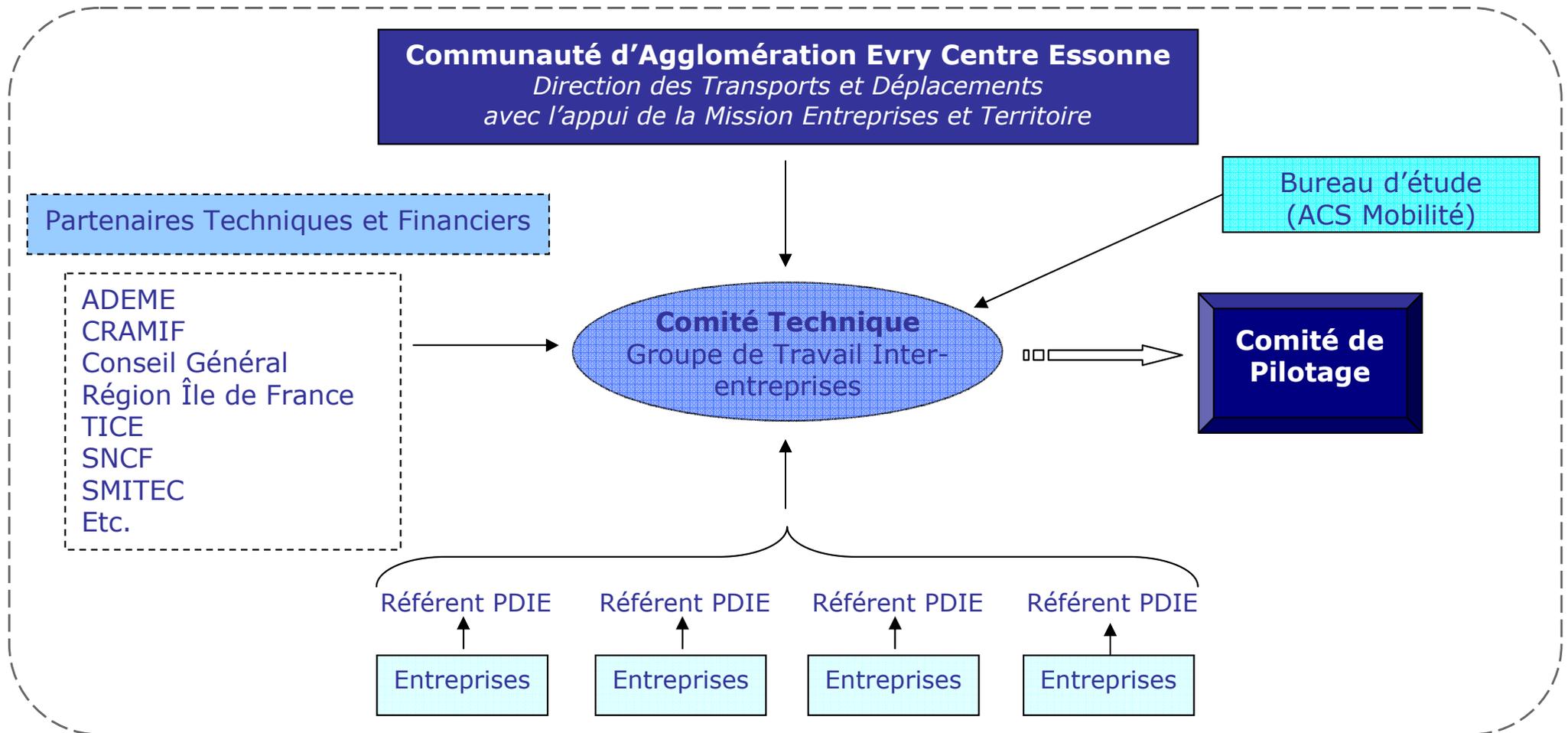
➔ **Novembre** ➔ **Décembre 2009** : Élaboration de 3 **scenarii d'évolution** : minimaliste, médian, volontariste

➔ **Janvier** ➔ **Avril 2010** : Mise au point d'un **plan d'actions** :

- ➔ 30 actions
- ➔ 10 thématiques
- ➔ Définition des actions « court terme » = fin 2010 – Début 2011 / « long terme » : d'ici fin 2012
- ➔ 75% d'actions pilotées par les acteurs institutionnels (Collectivités, transporteurs etc.)

➔ **Mai 2010** ➔ **Mai 2013** : Mise en œuvre du plan d'actions (avec une 1^{ère} évaluation en Mai 2011 par le biais d'une nouvelle enquête sur les pratiques de mobilité)

Schéma organisationnel



En parallèle, une communication permanente sur le projet – En externe

8 L'AGGLO ET VOUS

Environnement

PDIE : les entreprises se mobilisent

Chaque année, le Semaine européenne de la Mobilité propose de mener une réflexion sur le développement d'une mobilité responsable en faveur des modes alternatifs à l'usage de la voiture particulière. Plus particulièrement, le Syndicat Mixte de Transport Essonne Centre (SMITEC) a souhaité orienter le sujet en faveur des déplacements liés au travail à travers la présentation de la démarche PDE (Plan de Déplacements d'Entreprise).

Le discours d'ouverture, prononcé par Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes et président du SMITEC, a rappelé que le PDE est un instrument novateur de management qui participe activement du développement des politiques économique, sociale et environnementale des entreprises. Véritable enjeu en terme managérial et commercial, la mise en œuvre d'un PDE dépend avant tout de l'entreprise elle-même.

Ainsi une charte d'engagement a déjà été signée en février dernier afin de conduire un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) sur les parcs d'activités du Clos aux Pois et du Bois Chaland par quatre sociétés : Ikea, LR Services, Biocordis et Inextenso Mgt. Une étude a été confiée à un cabinet d'études spécialisé et permettra de réaliser un diagnostic des pratiques de mobilité actuelles sur ces deux parcs d'activités ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions.

À l'issue de cette phase, les entreprises seront invitées à mettre en œuvre les mesures concertées avec l'appui de la Communauté d'agglomération qui s'est portée pilote sur cette démarche, du bureau d'études et des différents partenaires associés. ■■



Agglomag' Septembre 2009

6 | La vie des entreprises



Le PDIE en chiffres :

- 25% de retour entrain sur les 2 400 salariés des 2 parcs d'activités ;
- 18,8% des répondants à l'enquête ont domiciliés sur le territoire de la CAEES et 40,2% habitent au sein du périmètre desservi par le réseau TICE ;
- Seuls 10% utilisent les transports collectifs pour se rendre au travail ;
- Seuls 5,8% des salariés domiciliés à moins de 15 minutes à vélo de leur lieu de travail utilisent effectivement ce mode de déplacement ;
- Il faut en moyenne 15 minutes depuis une gare FRET pour se rendre sur les parcs en train de pointe en Bus et 15 à 20 minutes en vélo ;
- 19,2 millions de km ont été effectués annuellement par les salariés des parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland dans le cadre des trajets Domicile / Travail soit 480 fois le tour de la Terre ;

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTERENTREPRISES

LES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

Depuis bientôt un an, la Communauté d'agglomération œuvre avec les entreprises des parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland à Lisses et ses partenaires (ADEME, CCI, CRAMIF, TICE, etc.) à la concrétisation du projet de Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE).

Le PDIE est destiné à améliorer les conditions de transports et de déplacements des salariés et usagers des parcs. Il a aussi pour objectif d'inciter les usagers à changer de mode de transport, en passant de la voiture individuelle aux transports collectifs, au vélo ou au covoiturage, en améliorant les conditions d'usage de ces modes de transport et leur performance. Pour y parvenir, l'ensemble des acteurs du projet, qu'il s'agisse des collectivités ou des entreprises, vont tenter d'améliorer les conditions d'usage de ces modes par des actions concrètes. Le PDIE contribuera, dans le même temps, à une sécurisation des parcs, à une meilleure signalétique, etc. Il s'adresse à toutes les entreprises quelque soit leur taille et à tous les usages, notamment aux automobilistes.

Une enquête a été réalisée auprès des salariés des deux parcs afin de mieux connaître leurs pratiques de mobilité et les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement au cours de leurs trajets domicile / travail et professionnels. Plusieurs pistes de réflexion ont ainsi émergé de ces concertations. Parmi celles-ci, la continuité et la sécurisation des voies cyclables, la fréquence de passage des bus de la ligne TICE, l'initiation au covoiturage... La pertinence de ces pistes de réflexion, leur impact en matière de mobilité, le coût et les délais de mise en place des actions qui pourraient en découler, l'implication des différents maîtres d'ouvrage potentiels sont autant d'éléments en cours d'étude dans le but de préparer un plan d'actions efficace et cohérent. Cela-ci sera élaboré avec les entreprises d'ici février 2010. ■■

ACTU LOCALE

EVRY CENTRE ESSONNE

En piste pour circuler vert

La communauté d'agglomération Évry Centre Essonne favorise la mise en place de Plans de déplacements interentreprises (PDIE) dans les parcs d'activité. Premier chantier : le Clos aux Pois et le Bois Chaland (Lisses).



parcs d'activité mitoyens qui concentrent quelque 2 400 salariés et 150 entreprises. Parmi les signataires, Ikea. « Notre entreprise s'inscrit, au niveau international, dans une démarche environnementale et sociale responsable, durable. Il est donc naturel qu'elle contribue à ce PDIE, dont l'objectif premier est d'améliorer l'accès des salariés et des clients, à travers les transports en commun notamment », explique Julie Anselin, responsable du département Restauration d'Ikea Lisses. LR Services (groupe Keystone) revendique une démarche identique. « Nous pratiquons déjà le covoiturage, mais nous voulons trouver davantage de solutions pour permettre à nos salariés de choisir un moyen de locomotion autre que leur véhicule, tels les transports en commun et, pourquoi pas, le bus à la demande », souligne Dominique Cozic, directeur des Ressources humaines.

Le groupe de travail aura défini avant fin février 2010 un programme d'actions, à partir des résultats d'une enquête sur les attentes des salariés et d'un diagnostic d'accessibilité, cofinancé par la communauté d'agglomération et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Parmi les pistes possibles : l'augmentation de la fréquence des bus, l'aménagement des voies piétonnes et des pistes cyclables, l'amélioration de l'éclairage et de la signalétique... ■■

C. Lengellé

Réussir en Essonne Janvier 2010

Entreprendre Janvier 2010

Le plan d'actions

Exemples de fiches-action

**Cf. fin de
présentation**

Synthèse Plan d'actions



PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES
SUR LES PARCS D'ACTIVITES
DE BOIS CHALAND ET CLOS AUX POIS



Plan d'actions



Avril 2010



PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES
SUR LES PARCS D'ACTIVITES
DE BOIS CHALAND ET CLOS AUX POIS



Plan d'actions



Avril 2010

SYNTHESE DU PLAN D' ACTIONS		
COURT TERME		
Thème	N° Fiche action	Intitulé de l'action
TRANSPORTS EN COMMUN	1	Amélioration de l'état des abribus à l'arrêt Clos aux Pois
	2	Mise en place de l'information voyageurs dynamique aux arrêts de bus desservant les deux parcs d'activités
	3	Amélioration de l'information à destination des entreprises portant sur les perturbations des lignes TICE et Transilien SNCF
VELO	9	Aménagement au sein des entreprises des deux parcs d'activités d'abris-vélos et de supports vélos
	10	Offre de kits « sécurité à vélo » pour les salariés se rendant au travail à vélo
	11	Amélioration de l'entretien, de l'éclairage et du jalonnement de la liaison douce longeant la D153 et la D26
COVOITURAGE	17	Création d'une base de covoiturage (site Internet)
	18	Proposition d'une garantie de retour au domicile en cas d'imprévu
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	21	Sensibilisation et incitation des salariés à utiliser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre des déplacements professionnels
SENSIBILISATION INFORMATION	24	Diffusion de tous les supports d'information et d'incitation liés aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
	25	Organisation de tous types d'évènements ou d'opérations encourageant à l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
SIGNALETIQUE JALONNEMENT	28	Participation des deux parcs d'activités en tant que « zones test » à l'élaboration d'un schéma directeur de jalonnement et de signalétique
PIVET ET MISE EN ŒUVRE DU	29	Création d'un groupe technique de suivi du PDIF

Les premières mesures mises en œuvre

- ➔ Installation d'un Comité de Suivi
- ➔ Envoi de mails d'alerte par TICE et Transilien-SNCF aux référents PDIE des Entreprises en cas de perturbation prévue (mouvement social, travaux, intempéries etc.)
- ➔ Commande de Kits Sécurité Vélos à l'effigie du projet destinés aux salariés
- ➔ Diagnostic éclairage des liaisons douces desservant les parcs
- ➔ Lancement d'une étude d'opportunité sur le déploiement de « dispositifs » Vélo
- ➔ Réflexion sur la mise en place d'une base de covoiturage en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne
- ➔ Organisation des 1ères Rencontres du PDIE à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité et de la Sécurité Routière 2010

Les principales difficultés rencontrées (ou à venir !)

- ➔ Mobiliser les entreprises concernées à l'occasion des Comités Techniques et de Pilotage
- ➔ Impliquer les services de la collectivité pour la mise en œuvre des actions relevant de leur prérogatives
- ➔ Trouver des moyens d'incitation pour la mise en place, par les entreprises, d'actions dont elles doivent être les pilotes
- ➔ Mise au point complexe des dossiers de demande de subventions à déposer auprès de la Région Île de France dans le cadre du dispositif Pro'mobilité
- ➔ Confronter le temps de l'entreprise et le temps de la collectivité (en particulier pour la mise en place des mesures nécessitant des arbitrages politiques et/ou financiers importants)

MERCI DE VOTRE
ATTENTION



La Lettre d'information du Plan de Déplacements Inter Entreprises Bois Chaland et Clos aux Pois

NUMÉRO 1 - JUIN 2009



L'ACTUALITÉ

Lancement de l'enquête de mobilité PDIE auprès des salariés des parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois

Cette enquête menée auprès des salariés des parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois participe au diagnostic préalable à la conception du Plan de Déplacements Inter Entreprises.

En quoi consiste t-elle ?

L'enquête de mobilité permet à chacun de réfléchir au choix de son mode de transport dans ses déplacements domicile-travail et professionnels.

Comment y répondre ?

3 possibilités de réponse à partir du 22 Juin :

- Le lien vers le questionnaire en ligne vous sera transmis par mail. Il vous suffira de cliquer pour accéder au questionnaire.
- Si vous ne recevez pas ce mail, connectez-vous au site de la Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne (www.agglo-evry.fr) - rubrique « Vivre dans l'agglomération » ;
- choisissez la rubrique « Déplacements » et cliquez ensuite sur le lien qui vous est proposé.
- attendez d'être redirigé(e) sur une nouvelle page/fenêtre puis répondez directement en ligne à la vingtaine de questions.
- Si vous ne disposez pas d'ordinateur avec une connexion Internet, un exemplaire « papier » du questionnaire pourra vous être fourni par le référent PDIE de votre entreprise (Direction Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Moyens Généraux). Après l'avoir complété, remettez-le lui avant le 3 juillet 2009 et il se chargera de le renvoyer pour traitement.

La réponse à ce questionnaire ne vous prendra pas plus de 10 minutes. L'enquête se déroulera du 22 juin au 3 juillet 2009.

Quelle finalité ?

Les résultats de l'enquête permettront de visualiser sous forme de graphiques les habitudes de déplacements des salariés des deux parcs d'activités, d'identifier les freins et les besoins en mobilité alternative (autre que la voiture individuelle), et enfin de bâtir le plan d'actions du PDIE.

Quelles seront les prochaines étapes ?

Une fois toutes ces informations collectées, elles seront analysées par le bureau d'études ACS Mobilité puis présentées sous la forme d'un diagnostic au groupe projet et au Comité de pilotage. Une synthèse de ce diagnostic sera à la disposition de tous les salariés sur le site www.agglo-evry.fr et publiée dans le 2^{ème} numéro de la Lettre d'information PDIE.



* Crédit photo : APCL (01 60 75 06 68)

ÉDITORIAL

PDIE : nous nous engageons !

La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne se mobilise aux côtés des entreprises investies dans la mise en place du Plan de Déplacements Inter Entreprises, sur les zones d'activités du Clos aux Pois et du Bois Chaland. Je tiens ici à réaffirmer l'importance de ce PDIE dans la politique de soutien aux entreprises que notre collectivité entend mener dans les mois à venir.

L'objectif poursuivi est d'optimiser l'organisation de l'ensemble des déplacements liés à l'activité de vos entreprises et notamment de trouver des solutions de réduction durable à l'utilisation des véhicules individuels en incitant à l'usage de modes de transports et de déplacements alternatifs (transports collectifs, vélo, marche à pied etc.).

La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne pilote la mission confiée à un bureau d'études spécialisé qui procède actuellement à un diagnostic de l'accessibilité des sites, étudie la mobilité des salariés puis proposera un plan d'actions à l'attention de vos entreprises.

J'encourage ainsi tous les salariés des entreprises concernées à répondre à l'enquête qui leur sera soumise du 22 juin au 3 juillet et propose aux entreprises qui n'ont pas encore signé la charte d'engagement du PDIE de prendre connaissance des enjeux essentiels que revêt cette démarche. La réussite de ce projet, novateur et ambitieux, dépend de l'implication de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Vous en serez les principaux bénéficiaires, nous souhaitons que vous en soyez dès aujourd'hui les indispensables acteurs.



Manuel VALLS
Président de la Communauté
d'Agglomération Evry Centre Essonne
Député de l'Essonne

PLANNING

- Fin du diagnostic : Rentrée 2009
- Réflexion sur le plan d'actions : Automne 2009
- Mise en place des premières actions du Plan de Déplacements Inter Entreprises : Début 2010



La Lettre d'information du Plan de Déplacements Inter Entreprises Bois Chaland et Clos aux Pois

TÉMOIGNAGES

Dominique COZIC, Directeur des Ressources Humaines - KEYSTONE
(LR Services, UF Services, KL services et STI France)



Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à prendre part à ce projet ?

Nous souhaitons trouver des réponses concrètes à des problématiques liées à l'environnement, l'insertion professionnelle, la sécurité routière, la mobilité des populations ou encore la rationalisation logistique et économique des déplacements.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la démarche ?

Ce PDIE va nous permettre, avec d'autres entreprises, d'améliorer l'organisation de tous les types de déplacements : domicile-travail, déplacements professionnels, déplacements visiteurs ou usagers.

Julie ANSELIN, Responsable Marketing du magasin IKEA Evry



Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à prendre part à ce projet ?

IKEA s'inscrit au niveau international dans une démarche environnementale et sociale responsable. Dans ce sens, lorsque IKEA EVRY a été contacté par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne pour s'impliquer dans le projet du PDIE, il nous a semblé naturel et important d'être l'un des premiers acteurs du secteur.

D'autre part, en tant qu'employeur responsable, prendre part à ce projet nous permet de répondre partiellement aux besoins de nos collaborateurs qui empruntent les transports en commun et qui aujourd'hui ne bénéficient pas toujours d'une offre optimale quant aux amplitudes horaires.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la démarche ?

La démarche du PDIE nous permet d'envisager pour l'avenir de meilleures solutions de transports alternatifs pour nos clients et surtout pour nos collaborateurs.

CONTACT

Plus d'informations sur le PDIE :

Franck CHAUVIN
Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
Direction des Transports et des Déplacements
Tel : 01 69 91 59 44
e-mail : franck.chauvin@agglo-evry.fr

Retrouvez toute l'actualité du PDIE sur www.agglo-evry.fr

PDIE : la démarche, les acteurs, les bénéfices attendus.

Qu'est-ce que le Plan de Déplacements Inter Entreprises ?

Ils s'agit d'une démarche lancée par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec l'ensemble des 150 entreprises et des 2300 salariés situés sur les parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland. Cette démarche doit aboutir dès la fin de l'année, après un diagnostic des pratiques de mobilités et de l'accessibilité des sites, à la définition d'un plan d'actions destiné à améliorer les conditions de déplacements des usagers de ces deux parcs.

Pourquoi un PDIE ?

Cette démarche permet, d'une part, de trouver des moyens de transport permettant au plus grand nombre de s'affranchir de l'usage individuel de son véhicule dans une perspective de développement durable, et d'autre part de valoriser les parcs d'activités concernés et ainsi favoriser l'implantation des entreprises et l'embauche des salariés ainsi que leur condition de travail, par une desserte optimisée pour tous les modes de transport.

Qui est concerné ?

Outre les 2300 salariés de ces deux parcs, le Plan de Déplacements Inter Entreprises a vocation à trouver des solutions pour optimiser et rationaliser les déplacements des partenaires et des clients des entreprises concernées.

Quels bénéfices ?

Ils sont très nombreux. Il s'agit tout d'abord d'offrir au plus grand nombre des moyens attractifs pour limiter le recours au véhicule individuel. Le gain en terme de stress, de sécurité et de coût lié à l'usage de l'automobile peut être très sensible.

Quant à l'entreprise, cette démarche peut lui permettre de réduire l'ensemble du budget dédié aux déplacements (taxe foncière sur le parking, entretien des places de stationnement, remboursement des frais kilométriques, coût des véhicules de fonction dont carburant, assurance, entretien etc.) et de valoriser des emprises aujourd'hui dédiées au stationnement, de faciliter l'accès à son site notamment pour les livraisons et les visiteurs, de recruter plus aisément et d'améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs.

Enfin, les bénéfices environnementaux sont potentiellement très importants : l'optimisation des déplacements contribue à diminuer les rejets de polluants et de CO₂ en particulier et de reconquérir des espaces de circulation pour d'autres usages.



Bureau d'études en mobilité durable, ACS Mobilité intervient auprès de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). ACS Mobilité apporte son expertise dans la conduite du diagnostic et l'élaboration du plan d'actions du Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE). ACS Mobilité accompagne aussi le service communication à la réalisation et la rédaction de la présente lettre d'information visant à valoriser le projet PDIE.



La Lettre d'information du Plan de Déplacements Inter Entreprises Bois Chaland et Clos aux Pois



L'ACTUALITÉ

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE MOBILITÉ

607. C'est le nombre de réponses recueillies suite à l'enquête de mobilité qui vous a été adressée fin Juin dernier (soit un taux de retour de près de 25%).

L'objectif de cette enquête était de mieux connaître vos habitudes de déplacements et de tenter de comprendre ce qui déterminait votre choix de mode de transport afin, dans la mesure du possible, de vous proposer des solutions alternatives répondant à vos contraintes et à vos besoins.

Les résultats de l'enquête montrent que vos besoins sont multiples car ils sont en partie liés à la nature de vos emplois et des activités rencontrées sur les parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland.

Bien que voisins, ces deux parcs possèdent des caractéristiques différentes sur nombre de points. Ainsi, ceux d'entre vous qui sont localisés sur Bois Chaland travaillent, de manière générale, selon des horaires de journée et sont peu amenés à travailler le week-end. Si, en revanche vous travaillez sur le parc du Clos aux Pois, vous êtes plus fréquemment amenés à travailler le week-end et en soirée.

Ces constats ne peuvent, à eux seuls, déterminer les actions qui seront arrêtées avec les représentants de vos entreprises respectives mais ils permettront de les orienter.

Nous vous proposons de prendre connaissance des principaux enseignements issus de l'enquête, de découvrir les propositions faites par vos collègues et d'envisager les pistes de réflexion issues du travail réalisé par les différents acteurs du projet dans la suite de cette lettre d'information.



ÉDITORIAL

DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTIONS

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements Inter Entreprises de vos parcs d'activités, le bureau d'études mandaté par la Communauté d'Agglomération, a récemment présenté les conclusions du diagnostic s'appuyant sur les enseignements tirés de l'enquête de mobilité diffusé en Juin dernier et sur un important travail de terrain.

À cette occasion, l'ensemble des acteurs oeuvrant à la concrétisation de ce projet et dont je remercie l'engagement, a pu prendre connaissance des informations recueillies tant sur vos pratiques de déplacement que sur l'offre de transport mise à votre disposition. Certaines données confirment des dysfonctionnements déjà connus, d'autres permettent d'envisager de nouvelles pistes de réflexion.

Notre priorité est en effet d'améliorer vos conditions de déplacements et de vous inciter à modifier vos comportements (vous êtes près de 70% à utiliser quotidiennement votre voiture pour vous rendre sur votre lieu de travail) en vous offrant des solutions alternatives (covoiturage, transports collectifs, vélo etc.)

Le plan d'actions qui sera validé au mois de février 2010 s'attachera ainsi à améliorer les conditions d'usage de ces modes et leurs performances en s'appuyant sur vos propositions et sur les enseignements du diagnostic. Plusieurs pistes de réflexion vous sont d'ores et déjà présentées dans cette lettre d'information. Leur pertinence, leur impact et l'implication des différents acteurs seront examinés pour choisir, de manière partenariale, les actions les plus efficaces.

Ces actions porteront notamment sur l'offre de transport, sur la signalétique au sein des parcs, sur la sécurisation de la circulation et des cheminements, sur l'offre de services (restauration, garde d'enfants etc.), autant de sujets qui nous concernent tous. Votre participation sera précieuse.



Stéphane BEAUDET
1^{er} Vice Président de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne en charge du projet de Territoire, des Transports et des Déplacements.

La Lettre d'information du Plan de Déplacements Inter Entreprises Bois Chaland et Clos aux Pois

PLANNING PDIE

PLANNING DES ACTIONS À VENIR

NOVEMBRE 2009	Élaboration de 3 scénarii de plan d'actions (« scénario 1 : plan d'actions restreint » vers « scénario 3 : plan d'actions complet »).
DÉCEMBRE 2009 - JANVIER 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des 3 scénarii et validation du scénario retenu en Comité de Pilotage (entreprises, partenaires et élus). - Approfondissement du scénario retenu pour aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions avec la CAECE (techniciens) et ses partenaires (TICE, communes, entreprises, etc.). Chaque action retenue fera l'objet d'une fiche décrivant l'intervention, son budget, son échéancier etc. - Présentation du plan d'actions au Comité Technique (entreprises et partenaires).
FÉVRIER 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des remarques du Comité Technique (entreprises et partenaires). - Présentation et validation du plan d'actions en Comité de Pilotage (entreprises, partenaires et élus).



Bureau d'études en mobilité durable, ACS Mobilité intervient auprès de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

ACS Mobilité apporte son expertise dans la conduite du diagnostic et l'élaboration du plan d'actions du Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE). ACS Mobilité accompagne aussi le service communication à la réalisation et la rédaction de la présente lettre d'information visant à valoriser le projet PDIE.

Une démarche de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et des entreprises des parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland.



* Crédit photo : APCL (01 60 75 06 68)

CONTACT

Plus d'informations sur le PDIE :
Franck CHAUVIN
Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
Direction des Transports et des Déplacements
Tel : 01 69 91 59 44
e-mail : franck.chauvin@agglo-evry.fr

Retrouvez toute l'actualité du PDIE sur www.agglo-evry.fr



PISTES DE RÉFLEXION

- La continuité et la sécurité des cheminements piétons et vélos.
- L'amélioration de la fréquence de passage des bus des lignes TICE.
- L'encouragement à la pratique du covoiturage notamment par la création d'une plate-forme dédiée et du vélo (par l'installation au sein des entreprises de parcs à vélos sécurisés et des incitations à sa pratique par des aides ou une mise à disposition de vélos assortie de mesures d'accompagnement).
- L'amélioration du jalonnement, de la signalétique des entreprises et des parcs ou encore des accès aux moyens de transports et de déplacements (arrêts de bus à proximité, cheminements piétons et cycles etc.).
- La sécurisation des dessertes internes par des dispositifs de réduction de la vitesse (en particulier rue du Bois Chaland), l'amélioration des traversées piétonnes...
- La constitution d'une offre de services aux entreprises et aux salariés sur Bois Chaland (restauration, garde d'enfants, point d'information Transports, conciergerie etc.).



SERVICE À LA MOBILITÉ

À LA RECHERCHE D'UNE INFORMATION POUR PRÉPARER VOS DÉPLACEMENTS ?
CONTACTEZ L'AGENCE BUS CENTRE ESSONNE !

Agence Bus
Centre Essonne

Située au 1^{er} étage de la gare d'Evry-Courcouronnes, l'« Agence Bus Centre Essonne » propose :

- toute l'information sur les réseaux de bus et de RER du Centre Essonne : de Paray Vieille Poste jusqu'au Coudray-Montceaux, en passant par Juvisy, Grigny, Evry ou Corbeil-Essonnes
- l'information en temps réel des horaires bus et RER
- la vente de tous les titres de transport : Passe Navigo, forfaits Solidarité Transport, tickets t+...



Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7H00 à 19H00 et le samedi de 10H00 à 17H00.

Une attention particulière a été portée à l'accueil des personnes souffrant de handicap : banque d'accueil abaissée, portes s'ouvrant automatiquement, boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées, personnel formé aux signes de base de la langue des signes...

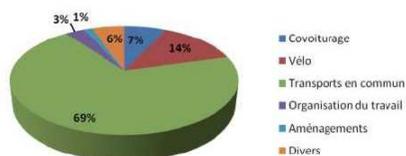
Pour obtenir des informations à distance, un numéro Azur et un site Internet sont mis à disposition des usagers.

N°Azur 0 810 22 20 23
PRIX APPEL LOCAL

www.agencebus-centreessonne.fr

VOS PROPOSITIONS

Propositions faites par les salariés des deux parcs d'activités



Les principales propositions d'actions formulées par les salariés des parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois sont les suivantes :

- Augmenter la fréquence générale des bus desservant les deux parcs d'activités ;
- Développer des navettes desservant les parcs d'activités avec des horaires adaptés ;
- Améliorer les liaisons transversales en bus ;
- Aménager des pistes cyclables sécurisées et entretenues ;
- Organiser le covoiturage sur les deux parcs d'activités.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE



Les 2 modes que vous utilisez le plus sont la voiture et les Transports Collectifs.

En effet, plus de **2/3** d'entre vous utilisez habituellement la voiture sur votre trajet domicile-travail et vous êtes **13%** à utiliser les Transports Collectifs sur ces trajets.

Parmi les usagers des Transports Collectifs, **52,4%** prennent le RER et utilisent donc les lignes TICE 405 et 415 pour se rendre ensuite sur les parcs.



Seuls **5,8%** des salariés domiciliés à moins de 15 minutes à vélo de leur lieu de travail utilisent effectivement ce mode de déplacement.

1,3% des répondants pratiquent régulièrement le covoiturage pour effectuer leur trajet domicile-travail.



Près de **20%** des salariés pratiquent le covoiturage entre collègues pour aller déjeuner (ils sont 40% sur Bois Chaland en raison de l'offre de restauration beaucoup plus réduite que sur Clos aux Pois)

CHIFFRES MARQUANTS

18,8% des répondants à l'enquête sont domiciliés sur le territoire de la CAECE et **40,2%** habitent au sein du périmètre desservi par le réseau TICE

Il faut en moyenne **15 minutes** depuis une gare RER pour se rendre sur les parcs en heure de pointe en Bus et **15 à 20 minutes** à vélo

19,2 millions de km sont effectués annuellement par les salariés des parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland dans le cadre des trajets domicile-travail soit

480 fois le tour de la Terre !

Près de **1000 poids lourds** empruntent quotidiennement les routes départementales bordant les parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland.

Éléments complémentaires de diagnostic :

En semaine, quelque soit l'heure* et la période de l'année, la ligne TICE 405 dessert toutes les 10 à 15 minutes l'arrêt de bus Clos aux Pois situé entre les deux parcs d'activités, rond-point du Bois Chaland. (* entre 5h30 et 22h)

3 gares de RER se situent à moins de 4 km des parcs d'activités : Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes et Villabé.

Le diagnostic a révélé des lacunes en matière de signalétique, des incohérences dans l'aménagement des trottoirs et la nécessité de sécuriser les traversées piétonnes.

Alors que la plupart des entreprises proposent douches et vestiaires à leurs salariés, seules quelques unes disposent de parcs à vélos sécurisés.

La rue du Bois Chaland, bien que limitée à 50 km/h, est empruntée à vive allure par de nombreux automobilistes alors que des poids lourds manoeuvrent régulièrement pour livrer les entreprises situées dans la rue.





L'ACTUALITÉ

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le programme d'actions du Plan de Déplacements Inter Entreprises validé, l'ensemble des partenaires de la démarche, et en particulier les pilotes des actions, se mobilisent désormais pour mettre en place les mesures prévues à court terme.

Le diagnostic et les échanges avec vos représentants ayant illustré un déficit de connaissance de l'offre « Transport » existante, des actions d'information seront lancées rapidement sur divers supports.

En parallèle, des mesures vont être prises pour pallier aux dysfonctionnements constatés sur l'offre existante. En premier lieu, nous nous attacherons à améliorer l'entretien des cheminements piétons et le confort d'utilisation de certains modes de transport.

À ce titre, les transports collectifs sont concernés mais il s'agit aussi, pour vos entreprises, de favoriser l'usage du vélo, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou à l'occasion du déjeuner, par la pose de support-vélos par exemple.

Enfin, des réflexions sont d'ores et déjà en cours pour compléter la gamme de services par des dispositifs innovants susceptibles de répondre à certains besoins spécifiques que l'offre actuelle n'est pas en mesure de satisfaire. L'organisation du covoiturage par la levée des principaux freins à son usage est ainsi, actuellement, au cœur de nos réflexions.

Les semaines et les mois qui viennent verront donc se conjuguer information, amélioration de l'existant et mise en place d'innovations. Le premier jalon important de cette mise en œuvre prendra la forme d'une manifestation qui vous sera consacrée lors de la Semaine Européenne de la Mobilité, en septembre prochain.



ÉDITORIAL

PLACE À L' ACTION

Après un an d'étude, de consultation et de réflexion, le Plan de Déplacements Inter Entreprises des parcs d'activités de Clos aux Pois et Bois Chaland devient réalité. Début Avril, 30 mesures ont été retenues pour constituer le plan d'actions qui sera progressivement mis en place d'ici 2012.

Ces mesures sont destinées à proposer à chacun, en fonction de sa situation (domiciliation, horaires de travail, etc.), un moyen de déplacement efficace susceptible de remplacer occasionnellement ou régulièrement son véhicule individuel pour effectuer les trajets liés à son activité professionnelle (en particulier les trajets domicile - travail). Pour les usagers actuels des autres modes (transport collectif, vélo, covoiturage etc.), l'objectif est d'en rendre l'usage plus confortable, moins contraignant, en un mot plus efficient.

Certaines de ces actions doivent être mises en place par vos entreprises. Elles auront un rôle crucial, d'une part, pour agir complémentirement aux autres partenaires, d'autre part, pour vous informer des mesures que ces derniers ont engagées. En effet, d'autres actions seront lancées par les collectivités (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne, communes de Lisses et de Villabé, etc.). Enfin, les divers partenaires (TICE, SNCF, CRAMIF etc.) ayant accompagné le projet depuis son origine seront des acteurs importants de sa concrétisation.

Les objectifs de report vers ces modes alternatifs sont ambitieux et exigent un changement, mineur ou plus radical, des habitudes de chacun.

Dès la mi-2011, une première évaluation, sous la forme d'une nouvelle enquête, sera réalisée et les actions déjà mises en place recadrées si nécessaire. Entre-temps, un comité de suivi fera régulièrement un point d'avancement sur la démarche. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre Direction pour que chaque entreprise puisse y participer et se faire l'écho des répercussions positives des actions ou d'attentes encore non-satisfaites.

Nous comptons sur vous...



Manuel VALLS
Président de la Communauté
d'Agglomération Evry Centre Essonne
Député de l'Essonne

PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions du PDIE des parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois comprend 30 actions réparties en 10 thématiques : Transports en commun, Vélo, Covoiturage, Marche à pied, Déplacements professionnels, Déplacements liés au déjeuner, Sensibilisation/Information, Sécurité/Accidentologie, Signalétique/Jalonnement, Suivi et mise en œuvre.

Les mesures prévues à court terme seront lancées avant la fin de l'année 2010 ou début 2011. Celles envisagées à plus long terme seront engagées d'ici la fin 2012.

Seuls les intitulés des actions figurent ci-dessous. Pour chaque mesure, une fiche détaillée a été élaborée. Elle rappelle les éléments de diagnostic, décrit précisément le processus à mettre en place, son public-cible, son pilote (entreprise, collectivités etc.), les éventuels partenaires techniques et financiers mobilisables et enfin un (des) indicateur(s) d'évaluation.

Le document complet est à retrouver en téléchargement sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération www.agglo-evry.fr.

ACTIONS À COURT TERME

Amélioration de l'état des abribus à l'arrêt Clos aux Pois

Mise en place de l'information voyageurs dynamique aux arrêts de bus desservant les deux parcs d'activités

Amélioration de l'information à destination des entreprises portant sur les perturbations des lignes TICE et Transilien SNCF

Aménagement au sein des entreprises des deux parcs d'activités d'abris-vélos et de supports vélos

Offre de kits « sécurité à vélo » pour les salariés se rendant au travail à vélo

Amélioration de l'entretien, de l'éclairage et du jalonnement de la liaison douce longeant la D153 et la D26

Création d'une base de covoiturage (site internet)

Proposition d'une garantie de retour au domicile en cas d'imprévu

Sensibilisation et incitation des salariés à utiliser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre des déplacements professionnels

Diffusion de tous les supports de communication et d'information liés aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

Organisation de tous types d'évènements ou d'opérations encourageant à l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

Participation des deux parcs d'activités en tant que « zones test » à l'élaboration du schéma directeur de jalonnement et de signalétique

Création d'un groupe technique de suivi du PDIE



**ACTIONS A
MOYEN LONG
TERME**

Amélioration de l'offre de service de la ligne TICE 415

Amélioration des cheminements piétons depuis l'arrêt Clos aux Pois vers les deux parcs d'activités

Amélioration du cheminement piéton depuis l'arrêt La Closerie vers le parc d'activités de Clos aux Pois

Engagement d'une réflexion sur une alternative au projet de transport à la demande (TàD) envisagé sur les deux parcs d'activités

Diffusion au sein des entreprises volontaires des contenus relatifs à l'"information Voyageurs"

Lancement d'une étude d'opportunité sur le déploiement de dispositif(s) « vélo »

Aménagement de deux continuités cyclables depuis la liaison douce longeant la D153 et la D26 vers les deux parcs d'activités

Aménagement d'une liaison douce vers Corbeil-Essonnes en continuité avec le réseau cyclable de la CAECE

Réalisation d'aménagements cyclables au sein des deux parcs d'activités

Organisation de formations de conduite à vélo en milieu urbain

Délimitation d'une zone de stationnement « covoiturage » au sein du (des) parking(s) de l'entreprise

Aménagement de trottoirs des deux côtés de la chaussée au sein des deux parcs d'activités

Développement d'une flotte de véhicules de service commune aux entreprises des deux parcs d'activités (autopartage)

Développement d'une offre de restauration au sein du parc d'activités de Bois Chaland

Révision des conditions de circulation et de stationnement des poids lourds au sein des deux parcs d'activités

Réalisation d'aménagements limitant la vitesse des voitures au sein des deux parcs d'activités

Création d'une association ou d'un groupement d'entreprises dans le cadre de la démarche de PDIE



OBJECTIFS DE REPORT MODAL

Réduire de **14%** le nombre d'autosolistes* en 2012 par rapport à 2009.

* Personne se déplaçant seule dans son véhicule



Multiplier par **2** le nombre de cyclistes en 2012 par rapport à 2009.

Augmenter de **27%** le nombre d'usagers des transports en commun en 2012 par rapport à 2009.



Multiplier par **4** le nombre de covoituteurs en 2012 par rapport à 2009.



Bureau d'études en mobilité durable, ACS Mobilité intervient auprès de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

ACS Mobilité apporte son expertise dans la conduite du diagnostic et l'élaboration du plan d'actions du Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE).

ACS Mobilité accompagne aussi le service communication à la réalisation et la rédaction de la présente lettre d'information visant à valoriser le projet PDIE.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Le PDIE devrait permettre de réduire de près de **8%** les émissions de gaz à effet de serre en 2012 par rapport à 2009.

AGENDA PDIE

1^{er} AVRIL 2010	COMITÉ DE PILOTAGE DE VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS
1^{er} JUIN 2010	RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU PDIE
DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2010	SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une démarche de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et des entreprises des parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois.



* Crédit photo : APCL (01 60 75 06 68)

CONTACT

Plus d'informations sur le PDIE :
Franck CHAUVIN
Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
Direction des Transports et des Déplacements
Tel : 01 69 91 59 44
e-mail : franck.chauvin@agallo-evry.fr

Retrouvez toute l'actualité du PDIE sur www.agallo-evry.fr



Exemples de fiches-action



PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES BOIS CHALAND / CLOS AUX POIS



TRANSPORTS EN COMMUN	
COURT TERME	
FICHE ACTION N° 2	
<u>INTITULE DE L'ACTION</u>	
METTRE EN PLACE L'INFORMATION VOYAGEURS DYNAMIQUE AUX ARRÊTS DE BUS DESSERVANT LES DEUX PARCS D'ACTIVITÉS	
<u>Rappel des éléments de diagnostic</u>	
Ce sujet a été évoqué lors du Comité de Pilotage n°2 (9 décembre 2009) par Vincent LELONG (TICE)	
<ul style="list-style-type: none"> Aucun des arrêts de bus desservant les deux parcs d'activités ne dispose de Bornes d'Information Voyageurs Dynamique (affichage aux arrêts du temps d'attente des prochains bus) 	
<u>Descriptif de l'action</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Valider par TICE la mise en place de Bornes d'Information Voyageurs Dynamique (BIV) à l'arrêt Clos aux Pois dans le cadre de l'opération de déploiement prévue pour 2010 Engager la réflexion sur la mise en place de ces Bornes pour les autres arrêts desservant les deux parcs d'activités 	
<u>Localisation</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Les arrêts de bus desservant les deux parcs d'activités (Clos aux Pois, Bois Chaland, Bel Air, IKEA, Petits Champs et La Closerie) 	
<u>Public cible</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Usagers actuels des transports en commun (13,8% des salariés - données issues de l'enquête de mobilité 2009) et futurs 	
<u>Pilote(s) de l'action / Personne(s) référente(s) (le cas échéant)</u>	
<ul style="list-style-type: none"> TICE (Vincent LELONG) 	
<u>Partenaire(s) technique(s)</u>	<u>Partenaire(s) financier(s) potentiel(s)</u>
<ul style="list-style-type: none"> CAECE (raccordement au réseau) 	<ul style="list-style-type: none"> STIF
<u>Indicateur(s) d'évaluation</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Date de mise en service de l'Information Voyageurs Dynamique aux arrêts de bus des deux parcs d'activités 	



PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES BOIS CHALAND / CLOS AUX POIS



COVOITURAGE	
COURT TERME	
FICHE ACTION N° 17	
<u>INTITULE DE L'ACTION</u>	
CRÉER UNE BASE DE COVOITURAGE (SITE INTERNET)	
<u>Rappel des éléments de diagnostic</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Plus de 50% des salariés habitant à plus de 5 Km de leur lieu de travail envisageraient de pratiquer le covoiturage si des actions encourageant l'usage de ce mode de transport étaient mises en œuvre dans le cadre du PDIE 	
<u>Descriptif de l'action</u>	
La CAECE a inscrit dans son budget 2010 le développement d'une plateforme de covoiturage.	
<ul style="list-style-type: none"> Définir les fonctionnalités principales de la plateforme et lancer un appel d'offre Envisager des fonctionnalités spécifiques lors de l'élaboration de la plateforme : <ul style="list-style-type: none"> Identifier comme point d'arrivée / de départ « Parcs d'activités de Bois Chaland et Clos aux Pois » Proposer une « urgence covoiturage » pour assurer une garantie de retour (elle assure en cas d'imprévu la possibilité de rentrer à son domicile à l'aide de solutions diverses - sollicitation des automobilistes inscrits au site de covoiturage par exemple) Lancer la plateforme de covoiturage, après sa validation par la CAECE, auprès des salariés des deux parcs d'activités lors de la Semaine Européenne de la mobilité prévue au cours du mois de septembre 2010 	
<u>Localisation</u>	
/	
<u>Public cible</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Covoitureurs actuels (1,3% des salariés - données issues de l'enquête de mobilité 2009) et futurs 	
<u>Pilote(s) de l'action / Personne(s) référente(s) (le cas échéant)</u>	
<ul style="list-style-type: none"> CAECE (Direction des Transports et des Déplacements - F. CHAUVIN) 	
<u>Partenaire(s) technique(s)</u>	<u>Partenaire(s) financier(s) potentiel(s)</u>
<ul style="list-style-type: none"> Entreprises (service informatique) Prestataire extérieur (fournisseur de la plateforme de covoiturage) CG91 	/
<u>Indicateur(s) d'évaluation</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de salariés inscrits au site de covoiturage Nombre de salariés pratiquant réellement le covoiturage 	

PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES BOIS CHALAND - CLOS AUX POIS

SYNTHESE DU PLAN D' ACTIONS

COURT TERME

Thème	N° Fiche action	Intitulé de l'action
TRANSPORTS EN COMMUN	1	Amélioration de l'état des abribus à l'arrêt Clos aux Pois
	2	Mise en place de l'information voyageurs dynamique aux arrêts de bus desservant les deux parcs d'activités
	3	Amélioration de l'information à destination des entreprises portant sur les perturbations des lignes TICE et Transilien SNCF
VELO	9	Aménagement au sein des entreprises des deux parcs d'activités d'abris-vélos et de supports vélos
	10	Offre de kits « sécurité à vélo » pour les salariés se rendant au travail à vélo
	11	Amélioration de l'entretien, de l'éclairage et du jalonnement de la liaison douce longeant la D153 et la D26
COVOITURAGE	17	Création d'une base de covoiturage (site Internet)
	18	Proposition d'une garantie de retour au domicile en cas d'imprévu
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	21	Sensibilisation et incitation des salariés à utiliser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre des déplacements professionnels
SENSIBILISATION INFORMATION	24	Diffusion de tous les supports de communication et d'information liés aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
	25	Organisation de tous types d'évènements ou d'opérations encourageant à l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
SIGNALETIQUE JALONNEMENT	28	Participation des deux parcs d'activités en tant que « zones test » à l'élaboration du schéma directeur de jalonnement et de signalétique
SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU PDIE	29	Création d'un groupe technique de suivi du PDIE

PLAN DE DEPLACEMENTS INTER ENTREPRISES BOIS CHALAND - CLOS AUX POIS

SYNTHESE DU PLAN D' ACTIONS

MOYEN LONG TERME

Thème	N° Fiche action	Intitulé de l'action
TRANSPORTS EN COMMUN	4	Amélioration de l'offre de service de la ligne TICE 415
	5	Amélioration des cheminements piétons depuis l'arrêt Clos aux Pois vers les deux parcs d'activités
	6	Amélioration du cheminement piéton depuis l'arrêt La Closerie vers le parc d'activités de Clos aux Pois
	7	Engagement d'une réflexion sur une alternative au projet de transport à la demande (TàD) envisagé sur les deux parcs d'activités
	8	Diffusion au sein des entreprises volontaires des contenus relatifs à l'"Information Voyageurs"
VELO	12	Lancement d'une étude d'opportunité sur le déploiement de dispositif(s) « vélo »
	13	Aménagement de deux continuités cyclables depuis la liaison douce longeant la D153 et la D26 vers les deux parcs d'activités
	14	Aménagement d'une liaison douce vers Corbeil-Essonnes en continuité avec le réseau cyclable de la CAECE
	15	Réalisation d'aménagements cyclables au sein des deux parcs d'activités
	16	Organisation de formations de conduite à vélo en milieu urbain
COVOITURAGE	19	Délimitation d'une zone de stationnement « covoiturage » au sein du (des) parking(s) de l'entreprise
MARCHE A PIED	20	Aménagement de trottoirs des deux côtés de la chaussée au sein des deux parcs d'activités
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	22	Développement d'une flotte de véhicules de service commune aux entreprises des deux parcs d'activités (autopartage)
DEPLACEMENTS LIES AU DEJEUNER	23	Développement d'une offre de restauration au sein du parc d'activités de Bois Chaland
SECURITE ACCIDENTOLOGIE	26	Revision des conditions de circulation et de stationnement des poids lourds au sein des deux parcs d'activités
	27	Réalisation d'aménagements limitant la vitesse des voitures au sein des deux parcs d'activités
SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU PDIE	30	Création d'une association ou d'un groupement d'entreprises dans le cadre de la démarche de PDIE